

Partenaires :

Éducation nationale, Maison départementale des solidarités, association Tempo, AFEV, Maison des jeunes et de la culture (MJC-CS), service d'action éducative en milieu familial (SAEMF), association OSER, CMP d'Évry, SESSAD d'Évry.

Pour nous contacter

01 69 06 38 49

reussiteeducative@ville-ris-orangis.fr

Céline Rot-Germond

Coordinatrice
de la Réussite
éducative
06 80 31 22 79
c.rot-germond@ville-ris-orangis.fr

Nadia Mouillah

Référente
de parcours
06 78 81 09 05
n.mouillah@ville-ris-orangis.fr

Sabrina Alves

Référente
de parcours
06 83 50 56 99
sa.alves@ville-ris-orangis.fr

Pour nous rencontrer

**Local de la Réussite éducative
Bâtiment S, Avenue de la Cime
à Ris-Orangis**

Horaires d'ouverture

Le lundi de 13h30 à 17h30,
Le mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,
Le mercredi de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 18h.



cget


RIS-ORANGIS



Réussite éducative

Donner toutes ses chances à chaque enfant

édito

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, l'Éducation est au cœur de l'action menée par la Municipalité. Les 4000 enfants bénéficient ainsi d'un cadre de travail sans cesse modernisé et d'un enseignement de grande qualité grâce aux 141 professeurs de nos 14 écoles maternelles et élémentaires.

Professeurs des écoles, assistantes en maternelle, encadrants de l'étude, animateurs périscolaires... ces adultes, particulièrement nombreux à Ris-Orangis, jouent un rôle déterminant dans la réussite scolaire de nos enfants.

En complément de ces mesures d'accompagnement et d'aide aux devoirs, le dispositif de la Réussite éducative, souhaité par la Municipalité, propose d'établir un programme individualisé pour permettre à un enfant en fragilité de s'épanouir dans sa scolarité.

Enseignant, animateur des accueils de loisirs, éducateur sportif, psychologue scolaire, directeur d'école, ou parents eux-mêmes peuvent ainsi solliciter un encadrement particulier afin d'accompagner l'enfant et de rassembler autour de lui tout son environnement, à l'école, après la classe et dans sa famille.

Avec ses réponses sur mesure, le dispositif de Réussite éducative est un soutien pour les enfants et les parents.

Stéphane Raffalli

Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

RÉUSSITE ÉDUCATIVE MODE D'EMPLOI

Le programme de la Réussite éducative s'adresse à tous les enfants âgés de 2 à 16 ans de Ris-Orangis. Il propose un suivi personnalisé aux enfants et aux jeunes dans les domaines scolaire, familial, sanitaire et sociale. Un référent de parcours accompagne l'enfant dans son quotidien pour favoriser son épanouissement personnel. La Réussite éducative soutient également les parents dans leur rôle éducatif auprès des enfants.

Dans quelle situation ?

La situation de votre enfant vous pré-occupe ? Votre enfant a des difficultés scolaires, des problèmes de comportement ? Vous vous posez des questions ? Contactez directement les professionnels du programme de la Réussite éducative ou demandez le soutien d'un acteur local (enseignant, assistante sociale, animateur, psychologue...).

Comment ça fonctionne ?

Le personnel de l'école, les assistantes sociales, les animateurs des centres de loisirs, les bénévoles d'une association (etc.) peuvent orienter la famille vers ce dispositif. Un référent de parcours rencontre lors d'un premier entretien, la famille et le jeune pour établir un diagnostic et envisager un projet d'accompagnement global régulier. Après accord des parents, la situation est abordée en toute confidentialité avec les partenaires de la Réussite éducative.

En fonction des besoins, un parcours individualisé sera proposé à l'enfant ou au jeune et à ses parents. Un suivi ré-

gulier est mis en place avec le référent de parcours. La Réussite éducative mobilise les parents, les enseignants, les directeurs d'école, les assistantes sociales, les psychologues, les animateurs et l'ensemble du tissu associatif présent sur le territoire. L'adhésion et l'implication de la famille sont essentielles et obligatoires durant toutes les étapes de la démarche.

Quelles actions ?

Le programme permet de mettre en place un parcours qui répond aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Peuvent ainsi être proposés :

- des ateliers d'expression et de socialisation,
- un accompagnement vers les structures de la Ville,
- une aide à l'accès aux soins,
- une médiation école-famille,
- des activités sportives, culturelles ou de loisirs,
- un accompagnement à la scolarité,
- toute autre action adaptée aux besoins spécifiques de l'enfant et de sa famille.